

# Donnez vie à votre projet !

Petit guide de la passation  
de marchés de services  
en architecture et en ingénierie



La SIA Vaud vous accompagne  
tout au long de votre projet !

**Nous contacter :**  
SIA, Société Suisse des Ingénieurs  
et des Architectes – Section Vaud  
Avenue de Rumine 6, 1005 Lausanne  
T +41 (0)21 646 34 21 | concours@vd.sia.ch

**Bases légales**  
[www.vd.ch/themes/economie/marches-publics/cadre-legal](http://www.vd.ch/themes/economie/marches-publics/cadre-legal)

[www.vd.sia.ch](http://www.vd.sia.ch)

sia

BSA  
FAS  
Bund Schweizer Architekten  
Fédération des Architectes Suisses  
Federazione Architetti Svizzeri  
FAS Romandie

canton de  
vaud

**Votre projet nécessite-t-il  
un concours ? Vous souhaitez des  
variantes qui ouvrent diverses  
possibilités ? Vous voulez comparer  
les prix pour des prestations définies ?  
La complexité et les multiples  
contraintes de votre projet nécessitent  
de choisir la bonne méthode pour  
atteindre les objectifs souhaités.  
Ceci tout en respectant le cadre légal.**

**Ce petit guide vous facilite la vie !  
Il vous présente les différentes  
procédures de mise en concurrence  
avec des informations simplifiées  
et concrètes pour leur application.  
Attribuer un mandat, choisir un  
mandataire, c'est surtout donner  
vie à votre projet.**

## Pourquoi êtes-vous concerné ?

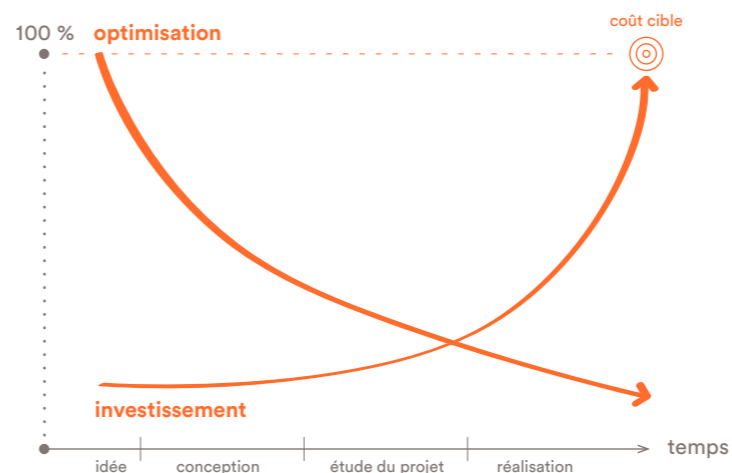
Dans le Canton de Vaud, la rareté du territoire, la densité, les exigences et la complexité de la construction sont élevées. Que vous soyez responsable du développement dans votre commune, ou gérant immobilier dans une grande entreprise, chaque projet est unique et présente des exigences particulières. Il n'y a pas de solution standard. De même, sélectionner un prestataire sur des bases purement économiques est rarement satisfaisant. Les formes de mise en concurrence telles que le concours ou les mandats d'étude parallèles permettent en ce sens de comparer des variantes afin de choisir la meilleure solution sur des critères de qualité, de fonctionnalité, de durabilité et de rentabilité.

## Un concours, est-ce que c'est cher ?

L'organisation d'un concours SIA 142 coûte 1 à 2 % du coût global de la construction. Cet investissement offre un choix parmi plusieurs projets. Cette comparaison permet de choisir la solution optimale et d'éviter ainsi des surcoûts ultérieurs. L'expérience montre aussi que la mise en concours facilite l'acceptation du projet et réduit la durée de l'ensemble de la procédure. C'est donc – à terme – une source majeure d'économie.

## Quelle forme de mise en concurrence choisir ?

Sur la durée de vie entière d'un ouvrage, le coût des études est minime par rapport aux frais qu'il générera par la suite. En même temps, sa conception a un effet de levier important sur les coûts de construction, de fonctionnement, d'entretien et de démolition ultérieurs. La forme de mise en concurrence la plus adéquate est donc celle qui aboutit au choix de la meilleure solution pour un besoin défini.



Le concours SIA 142 ou les mandats d'étude parallèles SIA 143 sont adaptés lors de la recherche de solutions de projets. L'appel d'offres SIA 144 est basé sur la recherche de prestations ou de conditions de prestations.

## Concours ou mandats d'étude parallèles (MEP) ?

Le concours SIA 142 est la forme éprouvée la plus appropriée pour trouver le projet qui répond de la manière la plus adéquate à un programme donné, tout en offrant un grand nombre de solutions. Elle se déroule sous le couvert de l'anonymat. Les mandats d'étude parallèles SIA 143 sont adaptés lorsque la recherche de solutions doit répondre à un programme complexe et si le cahier des charges ne peut être préalablement défini de manière précise. Ils ne sont pas anonymes et font appel à un choix restreint de solutions.

## Concours ou MEP, dans le fond, quel intérêt ?

Ces deux formes de mise en concurrence ont de multiples intérêts. Elles apportent la meilleure solution à votre projet et garantissent de ce fait sa qualité et sa durabilité. Pour le grand public, elles assurent la transparence du concept et la crédibilité du processus de sélection du professionnel. Elles placent les architectes ou les ingénieurs sur un pied d'égalité, accordant les mêmes chances à chacun. De plus, elles donnent à votre projet une visibilité et un rayonnement accrus. Au-delà de tous ces avantages, par l'émulation qu'elles créent, elles apportent également une valeur ajoutée en élevant le niveau de la prestation de l'ensemble des professionnels qui y participent.

SIA 143

Viaduc sur l'A9 à Rennaz Service des routes du canton de Vaud (MO)



MEP 2006 | Réalisation 2010-2012 | Budget CHF 12'500'000.- | Ingénieurs INGPHI SA  
Photo © Yves André

SIA 142

Parc public du Reposoir à Nyon Ville de Nyon (MO)



Concours 2009 | Réalisation 2017 | Budget CHF 5'000'000.- | Arch.-Paysagistes Hüsler & Associés  
Image © Hüsler & Associés

SIA 143

Fondation Saint-George à Yverdon-les-Bains Fondation Saint-George (MO)



MEP 2012 | Réalisation 2013-2015 | Budget CHF 7'000'000.- | Architectes Stähelin  
Image © Stähelin

SIA 142

Foyer Petit Maître à Yverdon-les-Bains Fondation Petit Maître (MO)



Concours 2011 | Réalisation 2015 | Budget CHF 5'000'000.- | Architectes Translocal  
Photo © Translocal

« Les concours d'architecture sont une opportunité autant pour l'architecte, qui peut exercer son savoir-faire, que pour l'État, qui peut en bénéficier par ses commandes. »

**Pascal Broulis**  
Conseiller d'État, Vaud

« Pour le maître d'ouvrage, le concours ouvert offre un nombre de projets et une diversité de partis uniques et imbattables au niveau économique. »

**Thierry Genoud**  
Municipal à Gland

« La fiabilité et l'efficacité d'une mise en concurrence reposent sur la clarté des règles et la transparence du processus pour tous les participants. Particulièrement pour les marchés publics. »

**Nuria Gorrite**  
Conseillère d'Etat, Vaud

« Les concours associant les ingénieurs et les architectes exigent une coordination des mandataires dès le début des études. Ils facilitent le développement et l'exécution du projet. »

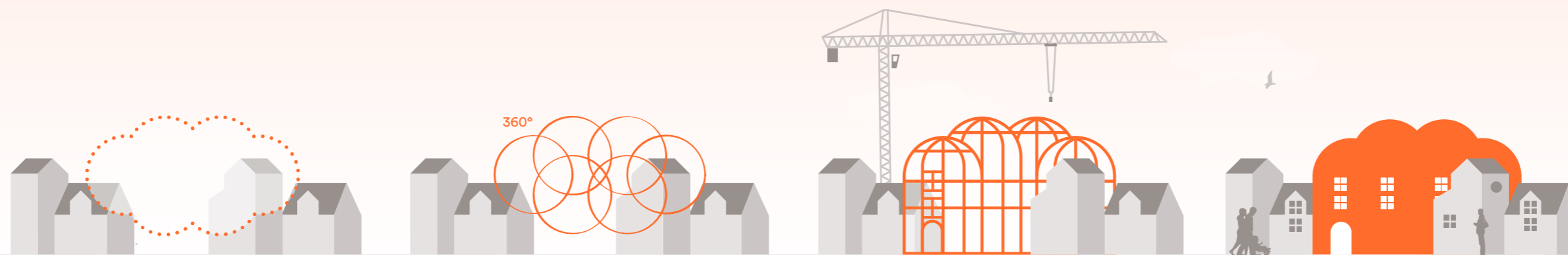
**Corinne Ingold**  
Syndique de Villeneuve

« Suivant le type de demande, les mises en concurrence SIA 142, 143 et 144 sont autant d'outils qui permettent de trouver la bonne procédure pour les mandataires et le maître de l'ouvrage. »

**Claude Uldry**  
Municipal à Nyon

« Le concours d'architecture est un bien culturel depuis plus de 150 ans. Une particularité suisse enviable d'ailleurs ! Il révèle notre savoir faire architectural. Il a fait de la Suisse un haut lieu de l'architecture, il faudrait l'inscrire au patrimoine culturel immatériel ! »

**Emmanuel Ventura**  
Architecte cantonal, Vaud



**Études préliminaires**  
Analyse du besoin | Cahier des charges

**Avant-projet**  
Recherche de solutions

**Projet**  
Optimisation, vérification

**Appel d'offres**  
Préparation de la réalisation

**Exécution**  
Réalisation des travaux

**Exploitation**

La SIA vous aide à mettre en place la procédure adaptée à vos besoins, au moment opportun !

**Vous n'avez pas de projet**  
Vous cherchez la meilleure **SOLUTION**

**Vous avez déjà un projet**  
Vous cherchez la meilleure **PRESTATION**

## CONCOURS

## APPEL D'OFFRES

Choisir la meilleure procédure pour votre projet, c'est **garantir son exploitation optimale** sur des décennies !

sia  
**142**

**Si le cahier des charges est déjà établi**  
Concours d'idées ou de projets

sia  
**143**

**Si le cahier des charges n'est pas établi**  
Mandats d'étude parallèles (MEP)

sia  
**144**

**Si le résultat recherché peut être clairement décrit**  
Appel d'offres fonctionnel ou selon un cahier des charges détaillé